

# BILAN DE COMPETENCES

## CPF

Vous pouvez bénéficier d'un bilan de compétences confidentiel et personnalisé, entièrement pris en charge par le CPF (Compte Personnel de Formation)

## LES ETAPES DU BILAN

La durée du Bilan est de 24 heures et se déroule en trois étapes

- 1) un entretien individuel
- 2) une phase d'investigation
- 3) une phase de conclusion

## LES SEPT BONNES RAISONS DE FAIRE UN BILAN DE COMPETENCES

- 1) Faire le point sur sa carrière
- 2) Changer de métier
- 3) Reprendre confiance en soi
- 4) Evoluer professionnellement et personnellement
- 5) Valider son projet professionnel
- 6) Optimiser sa recherche d'emploi
- 7) Reconstruire une situation professionnelle

## POURQUOI FAIRE UN BILAN DE COMPETENCES ?

Des moments de doutes, un mauvais climat professionnel... Vous vous sentez mal dans votre travail et avez envie de changer d'air ?



Ou au contraire, votre situation vous convient, mais vous pensez que certaines de vos potentialités sont inexploitées, que vous valez mieux que ça ?

Toutefois, si tout va pour le mieux, il n'est pas non plus interdit de faire le point !

Le Bilan peut réserver des surprises.



## LES CONDITIONS D'ACCES

Tout le monde peut se faire accompagner dans le cadre d'un bilan de compétences, salariés, indépendants, agents publics, particuliers, demandeurs d'emploi...

## A L'INITIATIVE DE L'EMPLOYEUR

Le bilan de compétences peut également être proposé au salarié par l'employeur, pendant la durée du contrat de travail.

Dans le cadre d'un développement des compétences ou dans le cadre d'un congé de reclassement.

## PENDANT OU EN DEHORS DU TEMPS DE TRAVAIL

Vous pouvez choisir de réaliser votre bilan de compétences pendant ou en dehors des heures de travail.

Sur le temps de travail, vous devez obtenir l'accord de votre employeur.

## L'OBJECTIF D'UN BILAN DE COMPETENCES ?

L'objectif du bilan de compétences est de faire le point sur votre point sur votre carrière en vue de définir un projet professionnel réaliste qui répond à vos aptitudes, vos centres d'intérêts, vos capacités mais aussi aux exigences du marché.

Le Bilan de compétences peut ainsi aider à se remotiver dans le travail. Il aide le salarié à reprendre confiance en soi et à mettre en exergue ses forces et ses compétences qu'il ignore souvent. Pour le demandeur d'emploi, il en est de même avec la démarche de définir un projet professionnel nouveau.



## APRES LE BILAN ...

A l'issue du bilan, une synthèse écrite et confidentielle vous sera remise. Il résumera vos atouts et vos projets de manière détaillée ainsi qu'un plan d'action.

Vous en ressortirez plus fort !